

# St-Julien-Infos

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-DE-COPPEL

N° 40 - JUILLET 2014

## Commission transport

Retournez le questionnaire avant le 15 septembre

## Les associations

Retenez la date du 10 octobre pour le calendrier

## Fête patronale samedi 30 août

Pensez à vous inscrire

## Prochains Rendez-vous

Ne les manquez pas

• Le mot du Maire	p 1	• Comité de jumelage Les St-Ju'liens	p 12
• Les membres des commissions	p 3	• Fête de St-Julien-fête patronale	p 13
• Commission transport	p 4	• Gym St Julien de Coppel (UFOLEP)	p 13
• Commission travaux-chantiers d'insertion	p 4	• Télédome	p 13
• Commission personnel	p 4	• Amicale Laïque	p 13
• Commission communication	p 5	• Dynamic form'	p 13
• Communication voirie	p 6	• Communauté de communes	p 14
• Commission environnement et patrimoine	p 6	• Epicerie solidaire	p 14
• CCAS	p 6	• Relais assistantes maternelles	p 14
• Commission finances-budget	p 7	• Fdgdon-Fredon	p 14
• Commission Ecole	p 11	• Etat-civil 2014	p 15
• Commission Loisirs Associations	p 11	• Rendez-vous et manifestations	p 15
• Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois	p 12		

## Coppelloises, coppellois, cher(e)s administré(e)s,

**V**oici cinq mois que la nouvelle municipalité est en place. Je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui ont porté leur vote sur notre liste. Les élections sont derrière nous et c'est dorénavant vers TOUS les habitants de la commune que sont orientés les efforts de TOUT le conseil municipal.

Je sais que vous manquez d'informations au niveau du site de la commune. Pour des raisons techniques nous n'avons pas pu maintenir le précédent concept. Le nouveau qui n'est pas complètement opérationnel, vous donnera je n'en doute pas, entière satisfaction dans les mois à venir. Nous ne négligeons pas le niveau d'information que vous êtes en droit d'attendre. Le début de mandat nécessite que nous nous consacrons d'abord aux sujets qui ne souffrent ni retard, ni atermoiement.

**Le vote du budget** : Celui-ci a été travaillé, et voté au conseil municipal du 23 avril 2014.

**Les rythmes scolaires** : nous avons en concertation avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les DDEN et les employés municipaux dont les ATSEM, choisi de mettre en place une solution transitoire. Cette réforme évolue au fil du temps. Nous ferons également évoluer nos choix. *Voir l'article consacré au sujet.*

**Le groupe scolaire** : Nous étudions une solution différente de celle retenue par la précédente municipalité. En effet nous avons relevé plusieurs points pénalisants dont : extension future impossible, petitesse de la cour, dénivelé entre les bâtiments, travaux à réaliser pendant le fonctionnement de l'école, perturbation de la circulation (cul de sac derrière la salle des fêtes), non prise en compte des autres besoins en locaux (mairie, associations ...). Nous nous sommes entourés des services d'un architecte programmiste afin qu'il nous propose des solutions visant à régler ces impératifs. Le fil conducteur de notre réflexion étant de construire un groupe scolaire avec des classes et des espaces adaptés, de libérer le bâtiment des primaires pour le transformer en mairie. Je rappelle que nous devons rendre la mairie comme tout bâtiment public accessible aux personnes à mobilité réduite, avec une date butoir en 2015. La solution d'une construction neuve permettra également de libérer des locaux pour les associations. A partir de cette étude nous établirons la balance financière en prenant en compte tous les paramètres, y compris les éventuels débits aux entreprises dont les marchés ont été signés le 19 mars 2014. C'est à l'issue de ce travail que nous prendrons des décisions.

**L'assainissement** : Le schéma d'assainissement de la commune n'avait pas été validé par Monsieur Le Préfet. Il nous appartient de le reprendre. Dès la rentrée de septembre/octobre nous travaillerons sur le sujet. Nous devons détenir (c'est une obligation) un outil de travail qui nous permette de raisonner à long terme, en programmant au fil des budgets, les travaux prioritaires. Cet outil nous permettra d'éviter les écueils que nous subissons aujourd'hui pour l'assainissement de certains terrains.

**Le commerce du bourg** : Nous sommes à la recherche d'une solution qui nous permette d'acquérir la licence 4 devenue disponible depuis bientôt deux ans. Les contraintes administratives ne nous autorisent pas à la localiser dans l'ancien presbytère. Nous étudions d'autres possibilités. Les initiatives privées qui nous seront proposées seront étudiées avec attention.

**Les associations :** Nous attachons beaucoup d'importance à ce que les associations, courroies de transmission de la démocratie, rayonnent au-delà de notre commune. Elles sont déjà fortes et dynamiques. Notre devoir est de les épauler dans leurs projets. Cette année l'AMCLS a bien voulu prendre en charge l'organisation de la fête patronale. Je les remercie. Nous réfléchissons avec les associations à une autre forme de manifestation pour les années à venir. *Voir l'article page 12.*

**Frisange :** Nous avons renouvelé cette année le serment de jumelage avec la commune luxembourgeoise de Frisange. Les premières cérémonies se sont déroulées à Frisange en juin. Puis nous avons ce mois de juillet sous le signe de l'amitié et de la convivialité signé la charte de renouvellement du serment de jumelage à Contournat.

**Les commissions :** Nombre d'entre elles se sont déjà réunies et ont produit leurs premiers travaux, voirie, urbanisme, école, appel d'offres, personnel, transports, assainissement, loisirs, associations, communication. *Voir la liste des commissions page 4.*

**Le CCAS** s'est réuni par trois fois. Nous étudions la possibilité d'actions étendues en soutien à nos concitoyens : mise en place de permanences, aide à la constitution des dossiers administratifs, renforcement des échanges avec les organismes sociaux, réunions à thème.

Tous ces sujets et tant d'autres à venir vous seront présentés et nous pourrons en débattre ensemble. La concertation est déjà en marche avec les acteurs des rythmes scolaires, avec les associations, avec les personnes concernées par le projet école. Cette concertation continuera et s'amplifiera au fil du temps.















Je vous souhaite toutes et tous d'excellentes vacances.

Dominique VAURIS.



# COMMISSIONS COMMUNALES

## Membres des commissions

 <p><b>FINANCES-BUDGET</b></p> <p><b>Myriam BLANZAT</b></p> <p>Charline MONNET Jean-François BOIRIE Thierry CHANY Monique FAURE</p>	<p><b>APPEL D'OFFRES</b></p> <p><b>Myriam BLANZAT</b></p> <p><i>Titulaires :</i> Thierry Chany Alain CROIZET</p> <p><i>Suppléants :</i> Monique FAURE Dominique SERRE Fabien RUGGIRELLO</p> 	<p><b>URBANISME</b></p>  <p><b>Charline MONNET</b></p> <p>Jean-François BOIRIE Monique FAURE Alain CROIZET Lise-Ophélie CHARVILLAT Lydia VANNUCCI</p>
<p><b>JEUNESSE</b></p> <p><b>Thierry CHANY</b></p> <p>Lydia VANNUCCI Clotilde GUILLOTIN</p> 	<p><b>ECOLE</b></p>  <p><b>Charline MONNET</b></p> <p>Myriam BLANZAT Clotilde GUILLOTIN Fabienne LOPEZ Lise-Ophélie CHARVILLAT Fabien RUGGIRELLO</p>	<p><b>LOISIRS ASSOCIATIONS</b></p> <p><b>Myriam BLANZAT</b></p> <p>Clotilde GUILLOTIN Fabienne LOPEZ Lydia VANNUCCI Alain CROIZET Dominique SERRE</p> 
<p><b>ASSAINISSEMENT</b></p> <p><b>Thierry CHANY</b></p> <p>Myriam BLANZAT Alain CROIZET Patrick CHAVAROT Clotilde GUILLOTIN</p> 	<p><b>VOIRIE</b></p>  <p><b>Thierry CHANY</b></p> <p>Myriam BLANZAT Alain CROIZET Patrick CHAVAROT Clotilde GUILLOTIN</p>	<p><b>TRAVAUX CHANTIER INSERTION</b></p> <p><b>Thierry CHANY</b></p> <p>Myriam BLANZAT Jean-François BOIRIE Alain CROIZET André BELVERGE Patrick CHAVAROT Lydia VANNUCCI</p> 
<p><b>ENVIRONNEMENT PATRIMOINE</b></p>  <p><b>Jean-François BOIRIE</b></p> <p>André BELVERGE Fabienne LOPEZ</p>	<p><b>TRANSPORT</b></p> <p><b>Charline MONNET</b></p> <p>Clotilde GUILLOTIN Fabienne LOPEZ Monique FAURE</p> 	<p><b>PERSONNEL</b></p>  <p><b>Myriam BLANZAT</b></p> <p>Thierry CHANY Patrick CHAVAROT Clotilde GUILLOTIN Dominique SERRE</p>
<p><b>COMMUNICATION</b></p> <p><b>Myriam BLANZAT</b></p> <p>André BELVERGE Clotilde GUILLOTIN Fabienne LOPEZ Lydia VANNUCCI Monique FAURE</p> 	<p><b>AMENAGEMENT FONCIER ET DEVELOPPEMENT RURAL</b></p>  <p><b>Dominique VAURIS</b></p> <p>Fabien RUGGIRELLO</p>	<p><b>SECURITE</b></p>  <p><b>Jean-François BOIRIE</b></p> <p>Patrick CHAVAROT</p>



## Ou en sont les commissions ?

### Commission Transport

Lors du Conseil Municipal du 14 mai 2014, il a été décidé de créer cette commission Transport afin d'évaluer les différentes possibilités actuelles de transport à disposition pour tous les habitants sur la commune de St Julien de Coppel (primaires, collégiens, lycéens, étudiants, actifs, retraités et les personnes âgées) et de réfléchir à d'autres possibilités de mode de déplacements plus économiques et plus écologiques.

La première réunion a eu lieu le 20 mai 2014. Mme Nicole Combezou (habitante de Jallat) nous a proposé son aide, très précieuse car déjà très aguerrie sur le sujet du transport.

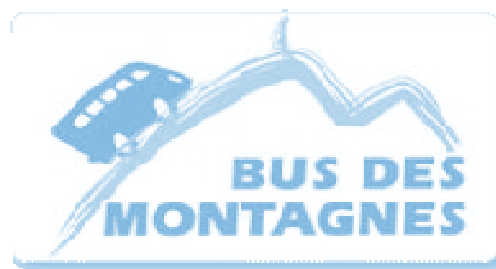
Suite à cette réunion, il est apparu nécessaire de faire une enquête sur vos modes de déplacements actuels pour votre famille et vous, et de répertorier aussi vos besoins.

Vous trouverez la fiche «Enquête sur vos déplacements» jointe à ce St-Julien infos et disponible sur le site internet de la commune.

Il est bien sûr très important de nous renvoyer vos réponses en grand nombre **en Mairie avant le 15 Septembre 2014**, et nous vous en remercions par avance.

Cela nous permettra de bien cibler les besoins de tous sur notre commune et de mettre en place des actions pour améliorer les modes de transport.

Clotilde GUILLOTIN, rapporteur.



### Commission Travaux – Chantiers d'insertion

#### ⇒ Travaux

La salle des mariages s'est fait une nouvelle beauté !!

Dès le 29 mars une partie des conseillers s'est mis à la tâche et a retiré le papier peint vieillissant. Philippe Petit adjoint technique de la commune a rapidement pris le relais et sans relâche réalisé les autres travaux (pose d'un nouveau papier peint, peinture...), et pour finir, le 28 avril la dernière touche de décoration (pose des rideaux, embrase, dessus de table) : magnifique, cure de beauté réussie !!

Samedi 2 mai à 14h00, Dominique VAURIS a célébré le mariage de Vanessa et Adrien dans la salle relookée pour leur plus grand plaisir. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur ...



Clotilde GUILLOTIN, rapporteur.

#### ⇒ Insertion, Association AVENIR

C'est une association d'insertion, implantée depuis plus de 30 ans en Auvergne.

Elle accompagne et conduit notamment des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), pour les personnes en situation précaire bénéficiaires du RSA et gère une action de prévention entre autre, mais aussi de lutte contre la récidive pour des détenus en fin de peine. La communauté

de communes Billom-St Dier Vallée du Jauron adhérente, met à disposition des communes intéressées une équipe de 8 personnes, qui interviendra à Saint-Julien-de-Coppel au mois de septembre. La rénovation de la tribune sur le stade est envisagée, ainsi que la protection et l'aménagement du site de Notre Dame de Roche.

<http://www.afipaformation.com/>

André BELVERGE, rapporteur.

### Commission Personnel

Après concertations avec la commission école, les agents communaux, intervenant en milieu scolaire ou périscolaire ont été réunis par la commission personnel (prise en compte la réforme des rythmes scolaires).

De nouveaux plannings d'emploi du temps ont été proposés. Ils tiennent compte des souhaits d'évolution, de disponibilité des agents et des compétences liées à leur cadre d'emploi, mais aussi des besoins et des impératifs

# COMMISSIONS COMMUNALES

budgétaires. La participation active de chacune, les échanges constructifs et positifs ont facilité la mise à plat de chaque situation.

Renée MAROTTE, ATSEM, évoluera vers un plein temps (31h⇒35h). Elle interviendra essentiellement en classe maternelle, au restaurant scolaire et à la garderie périscolaire.

Le temps de travail de Stéphanie PARISSIER, ATSEM, sera augmenté de 2h30 (26h⇒28h30), elle intégrera la caisse de retraite CNRACL (régime spécial). Ses tâches seront similaires à celles de Renée, avec une répartition évidemment différente.

Stéphanie MIGNEAU-DOROT, adjoint technique, attachée au restaurant scolaire, à la garderie et à la location des salles, bénéficie d'une heure par semaine (33h⇒34h). Ses interventions sont notablement modifiées, augmentation de temps à la cantine, diminution de temps à la garderie et suppression de la charge « location de la maison des associations ». Cette évolution palliera ses difficultés liées à l'effectif très important de fréquentation du restaurant scolaire.

Le contrat, d'Anaïs GALLINAS, emploi avenir, évoluera de 10h (20h⇒30h). Le contrat implique l'élaboration et le suivi d'un programme de formation, cette obligation sera respectée. Anaïs va d'ici peu valider son BAFA. Elle oc-



cupera des fonctions d'ATSEM, sous la responsabilité d'un enseignant, 3h d'affiliées pour bénéficier d'une vue d'ensemble du métier, cette activité l'aidera à la préparation du CAP petite enfance, son prochain objectif. Ses interventions en milieu périscolaire s'effectueront en binôme avec une ATSEM (garderie et restaurant scolaire), elle aidera de façon accrue Stéphanie MIGNEAU-DOROT, à la préparation culinaire et à l'entretien des locaux de restauration.

Danielle LEMAGNE sera recrutée (12h30) par voie contractuelle pour renforcer le service de garderie périscolaire, l'accueil des enfants, le service de restauration, la sieste et la location de la maison des associations.

Les difficultés majeures des personnels sont d'évoluer dans un environnement compliqué, inconfortable et étriqué que sont les locaux scolaires et périscolaires. Aussi, toutes ses «techniciennes» communales sont remerciées pour leurs interventions.

Myriam BLANZAT, rapporteur.

## Commission Communication

www.saintjuliendecoppel.fr

Rechercher...

COMMUNE DE SAINT-JULIEN-DE-COPPEL - BIENVENUE SUR LE SITE OFFICIEL

Accueil Mairie - Enfance jeunesse - Histoire patrimoine - Vie associative - Nous écrire

Serment de jumelage avec FRISANGHE

Manifestations

Concert baroque à Saint-Dier  
17 juillet 2014 4:20 | Pas de commentaire

Fête du Château de la Chaux Montros  
03 juillet 2014 2:58 | Pas de commentaire

Programme Pays d'Art et d'Histoire  
Le pays d'art et d'histoire de Billom-St Dier organise des visites, ateliers et rendez-vous sur son territoire. >> ...  
Programme des animations juillet - octobre >> - le calendrier de [ ]

EN CE MOMENT

⇒ **Site internet** [www.saintjuliendecoppel.fr](http://www.saintjuliendecoppel.fr)

Cette commission se réunit régulièrement pour se former et travailler au développement du site de la commune notamment. Les lacunes et dysfonctionnements se résorbent peu à peu... Chacun doit trouver ses marques. Les deux secrétaires ont intégré la commission pour publier les informations administratives. Un protocole de communication avec les associations sera initié.

⇒ **Journal de presse**

Les articles publiés dans les journaux sont collectés et archivés (à disposition de la population en Mairie).

⇒ **Bulletin municipal**

⇒ **Communication avec la presse**

Myriam BLANZAT, rapporteur.

## Commission voirie

**Membres extérieurs :** Paul ESCOT, Laurent CHAVAROT, Christian VOZELLE, Louis FAURIAT, Arnaud PRADIER, Guy GAYMARD, Jean-Marc ARCHIMBAUD.

Les membres de la Commission Voirie se sont réunis pour la première fois le *samedi 24 Mai 2014 à 8h30* en Mairie.



La réunion s'est déroulée en deux parties :

- 1<sup>ère</sup> partie : réunion en salle pour une présentation de chacun des membres et formalisation d'un état des lieux de la voirie sur notre commune de St Julien de Coppel
- 2<sup>ème</sup> partie : Visite de tous les membres de la commission sur les différents lieux cités préalablement en salle avec une estimation des travaux à effectuer.

Quelques devis ont déjà été demandés à plusieurs entreprises. Lors du Conseil Municipal du 18 juin 2014, il a été décidé de prioriser certains travaux de voiries afin d'assurer la sécurité des habitants de St Julien (cf. détail dans le CR du Conseil Municipal sur le site) et un dossier de demande de subvention auprès du Ministère de l'intérieur a été fait.

La commission s'est rencontrée de nouveau, vendredi 4 juillet 2014 pour continuer d'évaluer les besoins de travaux sur la voirie sur notre commune.

Clotilde GUILLOTIN, rapporteur.

## Commission Environnement et Patrimoine

L'objectif premier sera d'une part, la poursuite du recensement du petit patrimoine. Un travail est déjà effectué sur les croix et fontaines, il est consultable en Mairie.

D'autre part, la commune inscrite au concours départemental du fleurissement et du cadre de vie, fera une étude sur les possibilités de fleurissement de la commune.

Patrimoine culturel : dans le cadre du Jumelage avec Frisange (Luxembourg), il est envisagé de mettre en place un projet de «devoir de mémoire», multi-générationnel.



André BELVERGE, rapporteur.

**Quelle est cette fontaine ?** dite fontaine de la Conche (Contournat).  
dite fontaine des Lèpreux (Contournat).

## CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale présidé par Dominique VAURIS est composé de 10 membres :

5 membres élus (Myriam BLANZAT-vice-présidente, Charline MONNET, Jean-François BOIRIE, Lise-Ophélie CHARVILLAT, Monique FAURE), 5 membres nommés, Eliane DONADIEU, Viviane MEUNIER, Christophe PIRIN, Isabelle ERARD, Guylaine WILLAME.

Depuis son installation cette instance à vocation sociale s'est réunie trois fois.

Le conseil d'administration maintient le principe du colis de Noël ou du repas aux aînés. Il se tiendra cette année, dimanche 14 décembre. Le traiteur et l'animation «cabaret-chanson» de l'après-midi sont retenus. Le choix de la composition des colis arrêté auprès d'un fournisseur. L'engouement de chacun pour l'organisation de ce moment festif était palpable.

La mise en œuvre de pistes de travail a débuté,

1. faciliter et accompagner les démarches pour l'accès aux droits sociaux de chacun (les personnes en difficultés ont été entendues et orientées vers des services compétents)
2. mettre en relation les personnes en difficulté sociale et/ou en situation de précarité avec les organismes adéquats (un recensement des organismes potentiels est en cours)
3. initier des conférences-débats, sur les thèmes de société, sur les dossiers pratiques (succession, assurances, prise en charge, aides aux enfants en difficultés...), etc...

Myriam BLANZAT, rapporteur.



# COMMISSIONS COMMUNALES

## Commission Finances Budgets

**Le budget prévisionnel 2014 (BP) de la commune, tel qu'il a été voté et comme vous pourrez le constater reste ambitieux, malgré une conjoncture économique difficile pour les collectivités locales.**

En effet, elles doivent concilier deux impératifs antinomiques : la baisse programmée de leurs recettes (avec notamment celle des dotations d'État) et l'avènement de nouvelles charges, telles la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée

2014, réforme qui engendre une augmentation de nos dépenses de fonctionnement.

À ce sujet, des détails sur cette mise en place dans notre école sont portés à votre connaissance page 11.

Il faudra donc être attentifs à l'exé-

cution budgétaire et rechercher des pistes d'économies.

C'est un budget de transition, puisque la nouvelle équipe vient d'entrée en fonction. Les investissements de la commune portent essentiellement sur des projets déjà en cours.

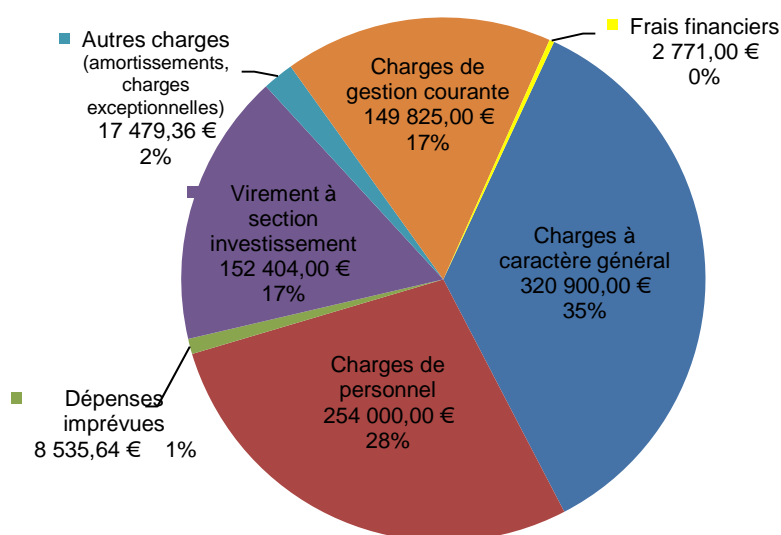
### Evolutions des budgets prévisionnels de 2008 à 2014

Section	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation (%) 2014/2013
Fonctionnement	665 267 €	756 211 €	826 509 €	876 443 €	977 703 €	888 661 €	905 915 €	1,94%
Investissement	746 923 €	456 154 €	536 802 €	406 966 €	842 855 €	1 330 508 €	1 684 093 €	26,58%
Total	1 412 190 €	1 212 364 €	1 363 311 €	1 283 409 €	1 820 558 €	2 219 169 €	2 590 008 €	16,711%

### Le fonctionnement

**Le budget de fonctionnement s'équilibre à 905 915 € (-0,3%) avec un virement à la section d'investissement de 152 404 € qui augmente de 38,86% par rapport au BP 2013.**

#### Dépenses de fonctionnement 905 915 €



Le budget de fonctionnement permet à la municipalité d'assurer et de garantir la qualité de ses services de proximité (techniques, administratifs, périscolaires...), d'entretenir les bâtiments communaux (école, espaces verts et sportifs...), d'assumer les frais financiers et de gestion courante, de soutenir les actions sociales et le tissu associatif, de financer la programmation culturelle.

Ce budget 2014 prend en compte la baisse des dotations et la réforme des rythmes scolaires à partir de la rentrée scolaire 2014/2015 et la hausse de TVA au 1er janvier.

### Les charges

**Les charges à caractère général (35 %) – 4,32% dont :**

- coûts d'entretien des bâtiments, voiries et matériels : des travaux d'entretien des bâtiments seront initiés pour éviter la dégradation et lutter contre la vétusté du patrimoine communal.
- les frais de fournitures alimentaires : pour le restaurant scolaire (ajustement par rapport au réalisé de 2013, en sachant que le restaurant scolaire est au maximum de sa capacité d'accueil).

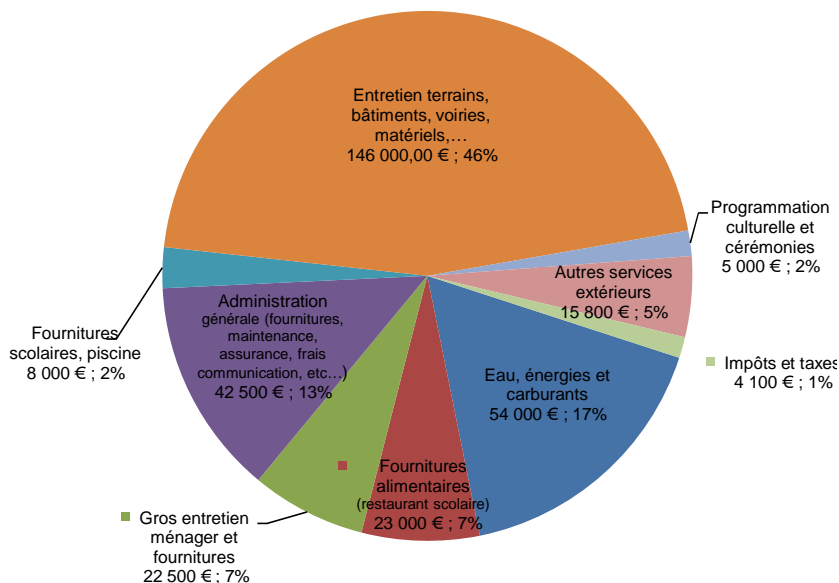
**Les charges financières (0,31%) : -19,16% intérêts des emprunts.**



Les charges de gestion courante (16,54%) +8,75% qui comportent :

- les contributions versées aux organismes de regroupement dont : la participation versée au SIEG (5 000 €), pour l'éclairage public et les illuminations de Noël, au SIVOS (3 500 €), au SIVOM de l'Albaret (5 730 €), à la mission locale (1 590 €), CNAS «comité d'entreprise du personnel» (2 300 €) et au Parc Livradois Forez (1 770 €).
- la subvention versée au budget annexe d'assainissement (50 000 €). L'intérêt de ce budget serait d'établir le coût réel du service assainissement et d'en déterminer avec précision le prix à payer par les seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes. Cependant le budget général de la commune doit abonder chaque année ce qu'il peut recevoir.
- les contributions versées au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) 22 800 €,
- la subvention versée au CCAS 5 000 € (+ 92,31%, pour initier de nouvelles compétences) et les subventions versées aux associations (+ 13,67%).
- Les cotisations, formations et les indemnités des élus (+4,9%).

Charges à caractère général 320 900 €



budget annexe (ouvrage sous-exploité par rapport aux branchements

Les charges de personnel (28%) hors atténuations de charges -1,82 %

Ont été pris en compte les changements d'indice et de grade, les augmentations de cotisations mais aussi les coûts générés par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Pour cette organisation des temps d'activités périscolaire (TAP) ont été estimés, et notamment la rémunération des vacataires enseignants pour les études surveillées. A également été pris en compte l'accroissement du temps de travail du personnel communal, sur les 4 premiers mois de l'année scolaire 2014/2015.

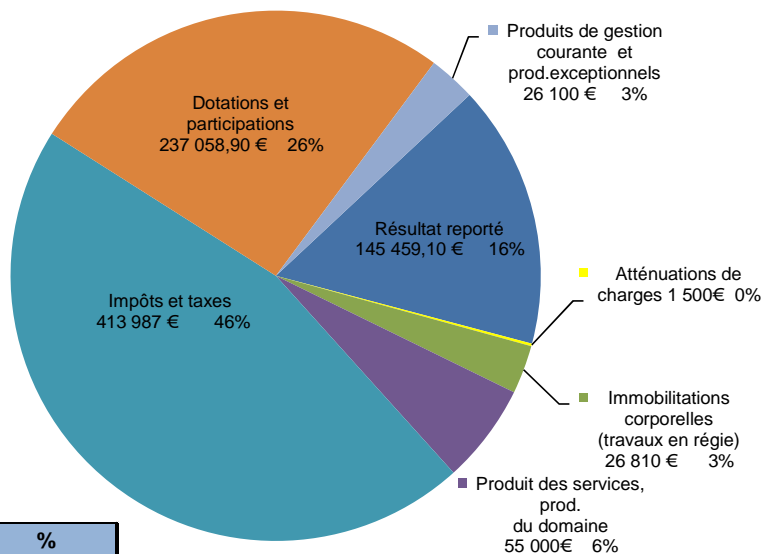
## Les recettes

Les impôts et taxes (45,7%) -1,34 %

Il s'agit de nos principales ressources de fonctionnement.

**En termes de fiscalité**, en 2014, ce budget étant un budget de transition, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux, ainsi l'augmentation de la fiscalité communale est uniquement liée à la revalorisation des bases, fixée par loi de finances 2014 (+0,9% par rapport à 2013).

Recettes de fonctionnement 905 915 €



Impôts et taxes	413 987 €	%
Taxe Habitation	145 000 €	35,03
Taxe Foncière/les Propriétés Bâties	108 358 €	26,17
Taxe Foncière/les Propriétés non Bâties	54 054 €	13,06
Compensation com com & FNGIR	83 575 €	20,19
Taxes droits de mutation	15 000 €	3,62
Taxes diverses	8 000 €	1,93

# COMMISSIONS COMMUNALES

Les dotations et participations (26,17%), - 6,6 %

Dotations et participations	237 059 €	%
Dotations	199 704 €	84,24
Participations (état, région, départ., com com, ...)	18 901 €	7,97
Compensations taxes TP, TH, TF	18 454 €	7,78

Dans le cadre du «Pacte de confiance et de responsabilité entre l'Etat et les collectivités territoriales», les dotations diminuent afin de contribuer à la réduction des déficits ; cette baisse a donc été prise en compte.

Les produits des services et autres produits de gestion courante (8,95%)

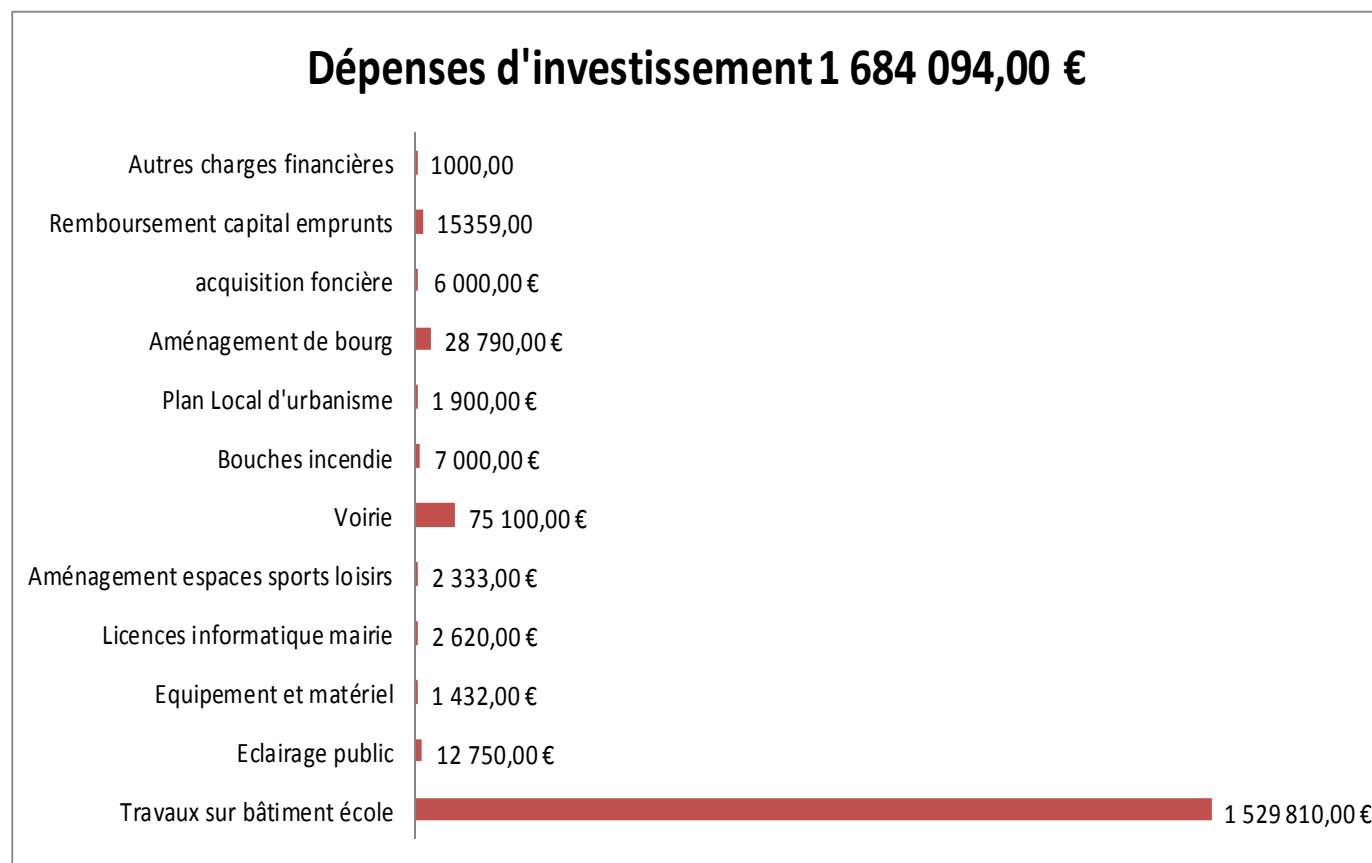
Il s'agit essentiellement :

- des recettes générées par le service de garderie et de restauration scolaire,
- des loyers des immeubles et les autres locations,
- les redevances d'occupation du domaine public, des concessions dans les cimetières.

## L'investissement

La section d'investissement du budget prévisionnel 2014 s'équilibre à 1 684 093 € avec une prévision d'emprunt de 800 000 €.

Les dépenses d'équipement : 1 667 733 €



**Travaux sur bâtiments (école) : 1 529 810€**

- 400 000 € de restes à réaliser 2013 (dont des paiements d'honoraires et déplacement algéco)
- 1 103 000 € pour le marché de travaux agrandissement école
- 26 810 € pour la réalisation de travaux en régie.

**subventions attendues : 480 221€**

**Eclairage public, part communale : 12 750 €**

- Travaux actuellement en cours et engagés

## Equipements et Matériels : 2 617 €

- Services techniques / Matériels : échelle, machine à laver.

**Mobilier école** : Tables, chaises, lits (augmentation des effectifs).

## Informatique mairie: 2 620 €

- Licences pour l'évolution des logiciels de traitements administratifs.

## Aménagement espaces sports-loisirs : 2 333 €

- Panier de basket, filet de foot.

## Voiries : 75 100 €

- Travaux d'aménagement lourds de voirie.

## Bouches incendies : 7000 €

- Remise en conformité

## Plan local d'urbanisme :

- 1 900 € (frais de publication dans les annonces légales).

## Aménagement de bourg : 28 790 €

- achat de licence IV
- Étude-programmation Bourg-groupe scolaire,
- assistance à maîtrise d'ouvrage schéma d'assainissement

## Acquisitions foncières : 6 000€

- Restes à réaliser 2013, au lotissement «Les Tourneols»

<b>Les recettes d'investissement</b>	
Amortissements / 040	14 740,00
Plus value destruction véhicule 040/192	2 339,36
Emprunt école	800 000,00
FCTVA 10222 (35025,88€), TLE 10223(1200	47 025,88
Affectation 1068 (excédent de fonct.capitalisé)	103 000,00
caution	1 000,00
Subventions	503 248,00
Résultat d'investissement 2013 reporté	60 335,26
Virement de la sect° de fonctionnem. 021	152 404,00
<b>TOTAL :</b>	<b>1 684 092,50</b>

## Le budget prévisionnel 2014 (BP) d'assainissement :

### La section de fonctionnement s'équilibre à 169 716,96 euros.

Cet équilibre est réalisé par le versement reçu du budget général de la commune pour un montant annuel de 50 000 euros. Aucun achat particulier n'est cette année. Nous programmons cependant le curage des boues des deux bassins (estimation de cette opération à 15 000 euros).

### La section d'investissement s'équilibre à 94 901,89 euros. Le déficit 2013 d'investissement s'élève à 575,92 euros.

Dans cette section sont prévus des travaux de maintenance des pompes de relevage, qui pour certaines sont en fin de vie.

Myriam BLANZAT, rapporteur.



# COMMISSIONS COMMUNALES

## Commission école

Cette commission s'est réunie de nombreuses fois pour organiser et mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès mardi 02 septembre. Plus de 150 enfants fréquenteront l'école en 2014-2015.

En concertation étroite avec le corps enseignant, les représentants d'élèves, les assistantes maternelles et les agents impliqués auprès des enfants, la réforme sera initiée à la rentrée.

Il s'agit de la mise en place de 24 heures d'enseignement hebdomadaire, sur 9 demi-journées, n'excédant pas 5h30 par jour. La classe aura lieu de 9h à 12h, puis de 13h45 à 16h et de 9h à 12h le mercredi.

La contrainte en matière de mise à disposition de personnel communal est donc forte.

Une garderie gratuite sera initiée de 16h à 16h30, pour ne pas alourdir les charges des familles, ainsi qu'une

étude surveillée par les enseignants (payante), qui favorisera l'égalité des chances des enfants, et avancera les familles dans l'organisation de leur fin de journées. Les horaires de garderie le matin seront maintenus de 7h à 9h. Le soir la garderie terminera à 18h30 au lieu de 19h, ceci ira dans le sens de la réforme, à savoir tendre à raccourcir le temps de l'enfant en structure.

Pour instaurer de l'équité dans la tarification, les tarifs de garderie scolaire, de restauration et d'études surveillées seront facturés dès la rentrée, en fonction du quotient familial. La garderie ne sera plus décomptée de façon forfaitaire, mais à l'heure de fréquentation. Les enfants qui fréquentaient une demi-heure ou 2h30 de garderie se voyaient appliquer le même tarif.

De nouveaux moyens de paiements seront instaurés : prélèvement bancaire et paiement en ligne.

Myriam BLANZAT, rapporteur.



## Commission Loisirs-Associations

Mardi 04 juin réunion avec toutes les associations :

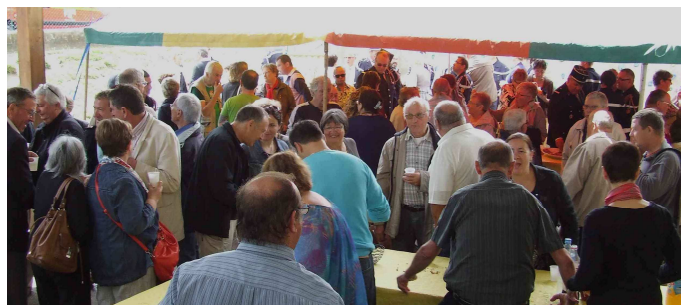
l'objectif était de présenter ses membres, de faire part du soutien logistique de la commune et bien sûr, de rencontrer les associations bénévoles qui œuvrent à l'animation de la commune d'un point de vue, culturel, caritatif, sportif,..., tout au long de l'année.

Les échanges ont permis de prendre la mesure des attentes, des difficultés de chacune. Au-delà de l'inventaire des petits problèmes organisationnels et d'entretien des locaux (réparations ou améliorations mineures), le manque de locaux et de rangement a été longuement abordé et rapporté.

La commission a fait part qu'il serait ambitieux de mettre en œuvre une fête fédératrice avec l'implication et la participation des associations : un rendez-vous annuel incontournable à thème qui pourrait rayonner au-delà des limites communales. Ce projet qui devra mûrir, a reçu l'assentiment et l'engouement des personnes présentes. Le savoir-faire des associations était à ce moment-là palpable. Qu'on se le dise, on aime se divertir et s'amuser à Saint-Julien... .

En tout cas de façon spontanée l'AMCLS s'est proposée de mettre en œuvre de façon modeste pour 2014 cette idée. L'AMCLS, organisera samedi 30 août pour la fête patronale de Saint-Julien, un repas « champêtre » animé. Le club de foot amènera sa pierre et proposera une animation l'après-midi. En soirée, la commune assurera le feu d'artifice et le défilé aux lampions pour les enfants.

Une présentation rapide des travaux de la commission communication a été abordée et notamment le souhait d'impliquer de façon active les associations en matière de communication. Aussi, elles seront invitées à poster en ligne sur le site de la commune leurs annonces, projets et photos-bilans, après une session de « pseudo-formation ».



La commission s'investit notamment dans l'organisation des moments de convivialité qui parachèvent les rencontres, commémorations, réunions, auxquelles chacune et chacun a pu participer.

Préparé par la commission, un arrêt sur image s'impose, sur le succès de l'apéritif d'après commémoration de notre Fête Nationale, lundi 14 juillet. Les personnes qui ont souhaité participer, ont apprécié ce moment de convivialité propice à de riches échanges. Pendant la campagne électorale la population souhaitait, plus de proxi-



mité avec les élus. Elle n'a pas démenti et par son importante présence, elle a contribué à la réussite de ce moment commémoratif.

Myriam BLANZAT, rapporteur.

## Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois

2014 – 10 ans de jumelage Franco Luxembourgeois

Les fêtes nationales du Luxembourg (23 juin) et celle de la France (14 juillet) ont été l'occasion de renouveler la charte de jumelage signée entre nos 2 communes en 2004.

Des moments festifs mais très émouvants ont permis des échanges fructueux accompagnés de belles expositions relatant des moments tragiques vécus dans nos deux pays.



Le comité à Frisange

D'autres échanges sont encore prévus.

Le comité de jumelage tient à remercier tous les participants, en particulier les hébergeurs, qui permettent ainsi aujourd'hui de tisser des liens d'amitié durables.



Nos amis luxembourgeois sur le départ (15 juillet)

Un rendez-vous est fixé le vendredi 24 octobre à 20h30 pour l'assemblée générale du comité.

Nous vous souhaitons de belles vacances.

## Comité de jumelage Les St-Ju'liens - Rassemblement «des St-Julien de France»

Il existe en France quatre vingt dix neuf SAINT-JULIEN et oui tout de même ! L'idée sympathique d'un rassemblement «DES SAINT-JULIEN DE FRANCE» est née en 1990, à l'initiative de la commune «Saint-Julien-le-Petit», en Haute Vienne. Généralement sur ces 99 communes, une petite vingtaine répond présente. Deux à quatre personnes par commune.

Cette année, au week-end de la Pentecôte ce rassemblement était organisé par "nos cousins" de «Saint-Julien-des Landes» les «SAINT-JULIEN» ont été accueillis chaleureusement sous un soleil vendéen très chaud.

Tous les «SAINT-JULIEN» sont arrivés en fin d'après-midi pour un apéritif grandiose, nous avons fait connaissance pour certains, pour d'autres des retrouvailles. Ensuite nous nous sommes retrouvés pour le "repas dégustation terroir", les deux cent trente personnes que nous étions ont apprécié les mets rapportés par les «SAINT-JULIEN» de chaque région.

Dimanche matin toujours sous un soleil radieux, ambiance colonie de vacances dans les deux autocars accompagnés de supers guides autochtones pour les visites du passage du GOIS, Le Port du Bec, les différentes plages de Notre Dame de Mont, de Saint-Jean de Mont, de Saint Hilaire de Riez. Tout de suite après un super pique-nique préparé et servi par l'équipe de bénévoles de Saint-Julien des Landes, la visite très intéressante des Marais Salants de Saint Hilaire de Riez. Retour sur Saint-Julien des Landes en passant par le lac de Jaunay. Retour ensuite dans les familles pour un rafraichissement juste avant l'apéro local «La Trouspinette» et "le repas et la soirée de gala" avec cent

quatre vingt personnes. Nous étions toutes et tous en forme pour cette soirée.

Le programme du lundi se composait d'une réunion des responsables pour le rassemblement de l'année prochaine dont l'hôte sera la commune de Saint-Julien-les-Rosiers, dans le Gard, d'une visite guidée de Saint-Julien des Landes ou d'un moment libre. A nouveau retrouvailles pour tout le monde pour "le repas vendéen". Et l'heure des au revoir est arrivée, retour vers son SAINT-JULIEN pour tout le monde.

**Bravo, bravo à SAINT-JULIEN-DES-LANDES pour ce week-end, l'accueil, le travail et surtout l'organisation parfaite bien que pas évidente pour autant de personnes. MERCI.**

**Rassemblement de l'année prochaine ouvert aux habitants de Saint-Julien-de-Coppel, désireux de participer à ce week-end dans le Gard. Maximum quatre personnes. La Mairie vous informera des dates d'inscriptions.**

Fabienne LOPEZ, rapporteur.





## Fête de St Julien - Fête patronale

**samedi 30 août**

Les conscrits seraient les bienvenus et pourraient animer la commune en visitant la population pour donner des aubades. Faites vous connaître en Mairie....

à 14h30, au terrain de pétanque : challenge "Pampo" ouvert aux habitants de Saint-Julien et anciens licenciés (1,50 €)

à 16h30, rendez vous au stade : le football club de Saint Julien de Coppel organise à 17 heures un ou plusieurs matchs de foot ouverts à tous, de 17 à.... 77 ans.  
Venez nombreux partager ce moment sportif et convivial.

à 19h, sur la place du Breuil : l'AMCLS aidée de plusieurs associations et par la municipalité organisent un repas champêtre «paëlla géante», animé,

**Inscription en mairie obligatoire !**

en soirée, à 21h15 départ de la place du breuil : pour la joie des enfants un défilé sera organisé et des lampions seront proposés.

en soirée, à 22h un feu d'artifice clôturera la soirée.

## Gym St Julien de Coppel (UFOLEP)

La Gym St Julien de Coppel a terminé la saison dans la joie et la bonne humeur avec une soirée au restaurant "Le vieux four" de Chas.

La prochaine rentrée se fera :

**mercredi 10 septembre à 20h30  
à la salle des fêtes de St Julien  
avec les inscriptions.**

- prévoir un certificat médical (*datant de moins de 2 mois*), des baskets et une petite bouteille d'eau.
- le matériel est fourni par le club.
- pour les anciens adhérents se munir de leur ancienne carte et pour les nouveaux (*une première séance est offerte*) prévoir une photo.
- les tarifs seront de 35 € à 47 € (*comme l'an passé*) suivant l'âge et la commune de résidence.

Michelle BELVERGE.

## Télédome

Télédome tiendra son assemblée générale le **vendredi 26 septembre 2014 à 20h 30** salle des mariages.

Une réunion pour la préparation du téléthon 2014 se fera à la suite.

## Amicale Laïque

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les gens qui, de près ou de loin, nous ont aidés à organiser la journée vide-greniers du 8 mai. Ce fut un vif succès puisque l'Amicale Laïque a récolté cette année environ 4 660 € ! Rappelons que cet argent servira à financer les sorties et activités organisées pour les enfants par l'équipe enseignante de l'école.

Tous les membres bienfaiteurs y sont invités ainsi que l'équipe municipale et tout autre parents d'élèves, futurs parents d'élèves ou Coppellois désireux de s'investir dans l'association ou tout simplement de se tenir informés ! Afin de passer un agréable moment, nous clôturons l'assemblée en partageant un apéritif.

En attendant nous souhaitons à tous un bel été !

**La prochaine assemblée générale aura lieu le 13 Septembre à 17h à la Maison des Associations.**

Anne VANTALON

## NOUVEAU A SAINT-JULIEN ! DYNAMIC FORM'

Venez vous défouler et rigoler en bougeant sur des musiques du moment : latino, dance floor ..., mais aussi maintenir un corps tonique (abdos fessier...)

Dès septembre, les mercredis de 19h à 20 h avec Laurence à la maison des associations.



Pour toute info, appeler : Stéphanie 06-59-69-82-22  
Sabrina 06-59-01-14-85  
Sandrine 09-51-18-87-86



## Communauté de Communes Billom-St Dier - La Vallée du Jauron

Le conseil communautaire s'est réuni le 11 avril dernier pour élire son président et ses 10 vice-présidents désignés ci-après :

Président, Gérard Guillaume, maire de Montmorin ; 1<sup>er</sup> vice-président, Pierre Guillon, maire de Billom et 9 vice-présidents suivants : Jean-Claude Courchinoux, adjoint à Vertaizon, Nathalie Marin, élue à Billom, Dominique Vauris, maire de St Julien, Françoise Bernard maire de Vassel, Catherine Queinnec, maire de St Jean des Ollières, Jérôme Pireyre, maire de Neuville, Nicole Cucuel, adjointe au maire d'Espirat, Daniel Salles, maire d'Eglise-neuve et Madame Nathalie Sessa, maire de St Dier.

Les principaux chantiers en cours de réalisation : Au niveau économique, un projet d'extension du Parc d'Activités Economiques Intercommunal de l'Angaud à Billom est à l'étude. Ce travail est mené avec l'approche environnementale de l'urbanisme et en visant l'intégration de la charte de développement durable.

La convention de co-maitrise d'ouvrage a été validée entre le SIVOS et la communauté de Communes. L'Eco-pôle de services à la personne va intégrer le SIVOS, le Clic, la communauté de Communes, l'école de musique et la maison de Santé.

L'école de musique va recruter du personnel qualifié pour la faire fonctionner dans des conditions optimales.

Charline MONNET, rapporteur.

## Epicerie solidaire

Créée en 2010, c'est une association qui a pour principal objectif d'apporter aux personnes en difficultés financières un appui temporaire en leur permettant d'acheter des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien environ 70% moins cher que les prix moyens pratiqués dans les supermarchés.

Ce service a été rendu possible grâce aux partenariats que l'épicerie a tissé avec les communes (notamment celle de Billom qui met ses locaux à notre disposition), la Communauté de communes de Billom – Saint Dier – Vallée du Jauron (qui apporte une aide financière à hauteur de 1 euro par habitant depuis le 1er janvier 2014), le Conseil général, le Conseil régional, l'Etat, l'Association National des Epiceries Solidaire (ANDES), les com-

merces locaux (Simply Market et Intermarché) et la Banque Alimentaire.

Peuvent en bénéficier celles et ceux qui remplissent certaines conditions : Il faut avoir un reste à vivre (ressources fixes moins dépenses fixes) compris entre 60 et 240 euros par mois et par personne.

Mais ce n'est pas le seul rôle de l'épicerie solidaire. Elle propose aussi des ateliers pour conseiller ses bénéficiaires et favoriser le lien social (cuisine, couture, relooking, gestion de budget, aide administrative...). L'année passée, l'épicerie a accueilli 140 familles.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Pauline au 04 73 79 92 21.

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) PARENTS – ENFANTS de la Communauté de communes

Animé par deux éducatrices de jeunes enfants, ce service de la Communauté de communes propose un accompagnement des parents en recherche d'une assistante maternelle ou garde d'enfants à domicile ainsi qu'un soutien de ces professionnelles de la petite enfance dans la pratique de leur métier.

Contact :

Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de communes de Billom St Dier/Vallée du Jauron,  
3 impasse du Beffroi (accès par la place de la Prévôtat)  
63160 Billom  
Tél : 04 73 73 43 28  
Mèl : ram@stdb-auvergne.com

## FDGDON-FREDON

La Fédération Départementale pour la Gestion des Organismes nuisibles a tenu son assemblée générale le 27 juin à la Maison de la Forêt à Marmilhat en présence de Monsieur Philippe BONHOMME, Président.

Cet organisme aide les agriculteurs et les communes adhérentes (129) à lutter contre les nuisibles (mulots, campagnols, rats taupiers, ragondins, etc.), prête du ma-

tériel de piégeage, conseille, forme à l'utilisation des produits et lutte également contre les plantes exotiques et envahissantes (ambrosie, psyché des montagnes). Il accompagne aussi les communes pour la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires (ceci dans le cadre de l'obligation de détention du certificat Certiphyto à compter du 01 novembre 2015). Site à consulter : <http://www.fredon-auvergne.fr/>



## Naissances

Mayline LEMAITRE, le 1er janvier (Contournat)  
Héloïse FOURNET-FAYARD, le 19 janvier (Le Bourg)  
Lucie DESCOURS le 12 mars, (La Rouveyre)  
Katana PRESTAT, le 22 avril (Rongheat)  
Lilian RUGGIRELLO, le 7 juin (Le Bourg)  
RODRIGUES Chloé, le 17 juillet (Saint-Cirgues)

## Mariages

Adrien JALLA et Vanessa DESLIGNES, le 3 mai (La Boissière)  
Jean FOURNIOUX et Nadège BLANCHON, le 12 juillet (Lassias)  
Pierre ROCHEBILLARD et Sabrina SOLANGE, le 9 août (Le Bourg)

## Décès

Marguerite FUNFROCK (CHUPEAU), le 15 janvier (Le Bourg)  
Simonne ARCHIMBAUD, le 30 janvier (La Rouveyre)  
Eugène CHEVARIN, le 30 janvier (Le Murier, Contournat)  
Robert GOUTTEQUILLET, le 11 février (Serpes)  
Marie-Thérèse ONZON (MOULY), le 05 avril  
Huguette VARNAT (DESMATHIAS), le 13 mai (Contournat)  
Henri RÉOL, le 10 juin (Le Bourg)  
André DUFORREST, le 18 juillet (Le Chalard)



## RENDEZ-VOUS ET MANIFESTATIONS

août		
samedi 30	14h30-23h30	Fête patronale de Saint-Julien de Coppel (concours pétanque, tournois football, paëlla géante- animation, défilé-lampions, feu d'artifice)
septembre		
lundi 1 <sup>er</sup>	18h30	Réunion informative de rentrée scolaire parents-enseignants-commission école (salle des fêtes)
samedi 13	17h journée	Assemblée générale de l'Amicale Laïque (maison des associations) Voyage de l'Association Sous les Marronniers
vendredi 19	20h30	Assemblée générale du Moto-club «Les Casques Coppellois» (espace Priestley)
samedi 20 & dimanche 21		Journées européennes du patrimoine sur le thème «patrimoine naturel, patrimoine culturel»
vendredi 26	20h30	Assemblée générale Télédome (mairie)
octobre		
dimanche 5	14h	Loto du club des aînés Sourire d'automne (salle des fêtes)
	20h	Manifestation association Les Casques Coppellois (salle des fêtes)
vendredi 10	20h	Calendrier des manifestation 2015, avec les associations (mairie)
vendredi 24	20h30	Assemblée générale du comité de jumelage Franco-Luxembourgeois (Mairie)
dimanche 26	14h30-18h30	Soirée jeux de l'association Sous les marronniers (espace Priestley)
novembre		
samedi 8	20h-23h	Soirée jeux de l'association Sous les marronniers (espace Priestley)
dimanche 9	14h	Concours de belote du club des aînés Sourire d'automne (salle des fêtes)
mardi 11	11h	Cérémonie du 11 novembre au monument aux Morts
samedi 15	20h30	Soirée "chataignes" (privée) de l'association Sous les marronniers (espace Priestley)
dimanche 16	10h-16h	Bourse aux livres, cd et dvd par l'Office de tourisme - en présence d'auteurs locaux.
dimanche 23	14h	Loto de l'amicale laïque (salle des fêtes)
samedi 29	20h30	Pièce de théâtre des Tréteaux Coppellois (salle des fêtes)
dimanche 30	14h30 14h30-18h30	Pièce de théâtre des Tréteaux Coppellois (salle des fêtes) Soirée jeux de l'association Sous les marronniers (espace Priestley)
décembre		
samedi 6	journée	Téléthon de l'association Télédome (maison des associations, salle des fêtes)
dimanche 7	14h	Loto des pompiers (salle des fêtes)
samedi 13	20h-23h	Soirée jeux de l'association Sous les marronniers (espace Priestley)
dimanche 14	12h	Repas de Noël des Aînés, par le CCAS (salle des fêtes)
mardi 16	10h	71e anniversaire de la rafle du 16 décembre 1943 : cérémonie au monument aux Morts
lundi 29	16h30-19h30	Don du sang (salle des fêtes)